

baromètre santé

premiers résultats 2000

Les accidents et leurs victimes

synthèse

Les accidents de la circulation arrivent en tête des quinze risques ou maladies que les Français craignent le plus. Les autres accidents (travail, domestiques, de sport ou de loisirs et à l'école) ne viennent que très loin derrière (respectivement aux 7^e, 9^e, 11^e et 12^e places des risques et maladies cités). 13,4 % des personnes âgées de 12 à 75 ans ont déclaré avoir été victimes, au cours des douze derniers mois, d'au moins un accident ayant entraîné une consultation chez un médecin ou à l'hôpital. Les hommes sont significativement plus nombreux que les femmes à être dans ce cas (17,1 % versus 10,4 %), ainsi que les plus jeunes. Les victimes citent le plus souvent les traumatismes de sport ou de loisirs, suivis des accidents de travail ou d'atelier, puis des accidents domestiques. Cette étude a également analysé le port du casque. 92,3 % des personnes qui ont fait du deux-roues motorisé ont porté un casque lors de la dernière utilisation, 10,7 % pour les adeptes du roller, du patin à roulettes et du skate, et seulement 8,0 % des pratiquants du vélo.

contexte

De nombreuses personnes sont victimes, chaque année, d'accidents de la vie courante (domestiques, scolaires, de sport et de loisirs), de la circulation ou du travail. Ils constituent la première cause de mortalité chez les jeunes et demeurent, pour l'ensemble de la population, une cause majeure de mortalité, de morbidité et d'années potentielles de vie perdues. La majorité de ces accidents est évitable et des mesures dites passives ont été prises (législatives ou réglementaires concernant, par exemple, la ceinture de sécurité ou les normes de sécurité), associées à des démarches éducatives et pédagogiques, pour faire évoluer les comportements et diminuer ainsi les risques. La baisse de la mortalité accidentelle constitue une première avancée, même s'il est difficile d'évaluer l'impact respectif des mesures réglementaires (pré-

vention passive) et de l'éducation (prévention active). Pourtant, les accidents de la vie courante constituent toujours la première cause de mortalité accidentelle en France, avec environ 18 000 victimes chaque année : plus de deux fois plus que les accidents de la circulation et vingt fois plus que les accidents du travail. Les accidents de la vie courante, notamment de loisirs, évoluent aussi en fonction de l'apparition de risques liés à de nouvelles pratiques : noyade en piscines privées, traumatismes liés au surf des neiges par exemple. Une démarche préventive — réglementaire et éducative — doit donc intégrer ces évolutions et pour cela, les données du Baromètre santé 2000 ont permis d'évaluer l'état actuel des opinions et des comportements des 12-75 ans vis-à-vis des accidents.

La crainte des accidents

Sur quinze risques ou maladies cités, les accidents de la circulation viennent en tête des craintes exprimées par les 12-75 ans. Les accidents de travail (question posée aux seules personnes en formation ou ayant un emploi) et les accidents domestiques, qui se produisent à la maison ou autour, arrivent respectivement en 7^e et 9^e positions. Les accidents de sport ou de loisirs et les accidents à l'école (question posée uniquement aux scolaires) se situent en 11^e et 12^e places. Exception faite des accidents de travail, les femmes sont toujours plus nombreuses que les hommes à appréhender les accidents (cf. la fiche Perception de la santé).

Si, jusqu'à 64 ans, la peur des accidents de la circulation diffère peu selon l'âge, les 65-75 ans ne sont plus qu'un sur deux à les craindre (51,9 % versus 63,9 % parmi les 12-64 ans).

Les 15-19 ans sont les plus nombreux à redouter les accidents de travail (35,9 % des 15-19 ans versus 23,1 % des 20-65 ans). Pour les accidents de sport et de loisirs, plus les interviewés sont jeunes, plus ils sont nombreux à les craindre (30,2 % chez les 12-14 ans versus 8,0 % chez les 65-75 ans) (Figure 1).

Une fréquence importante

La question posée concernait uniquement les accidents survenus au cours des douze derniers mois et suffisamment graves pour avoir entraîné une consultation chez un médecin ou à l'hôpital.

Plus d'une personne âgée de 12 à 75 ans sur dix (13,4 %) a

Figure 1 Craindre les accidents de sport et de loisirs

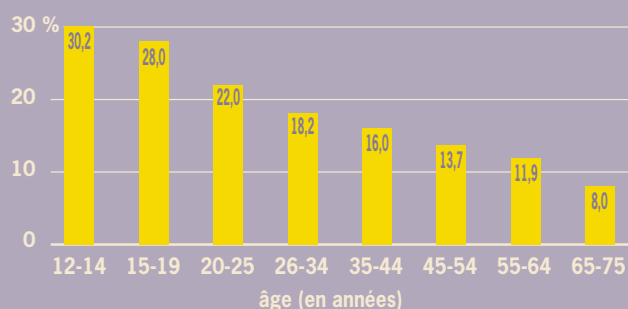


Tableau I Types d'accidents au cours des douze derniers mois selon le sexe

	Ensemble	Hommes	Femmes
Total accidents	13,4 %	17,0 %	10,4 %
Accidents de sport ou de loisirs, en dehors du vélo, du roller et du skate	30,9 %	33,6 %	27,1 %
Accidents de vélo	3,6 %	4,8 %	2,1 %
Accidents de roller	0,7 %	0,8 %	0,5 %
Accidents de skate	0,6 %	0,6 %	0,5 %
Accidents de moto, mobylette, scooter	6,9 %	9,8 %	3,0 %
Accidents de voiture	7,6 %	4,4 %	11,9 %
Accidents domestiques	17,6 %	13,1 %	23,8 %
Accidents de travail ou d'atelier	22,4 %	28,2 %	14,4 %
Accidents à l'école en dehors du sport	3,6 %	3,3 %	4,0 %
Autres accidents (chutes, bagarres, etc.)	11,8 %	9,2 %	15,4 %

Les chiffres en gras signalent des différences significatives selon le sexe. La somme du détail des accidents est supérieure à 100 %, car un individu peut signaler plusieurs types d'accidents au cours des douze derniers mois.

Figure 2 Avoir eu au moins un accident au cours des douze derniers mois

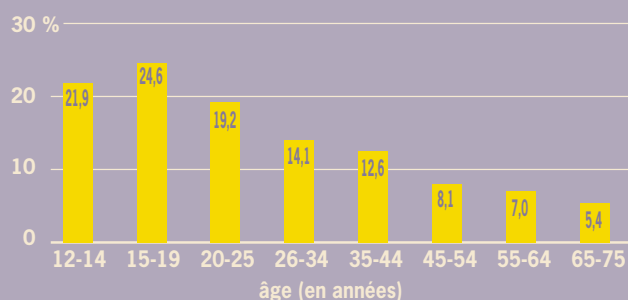
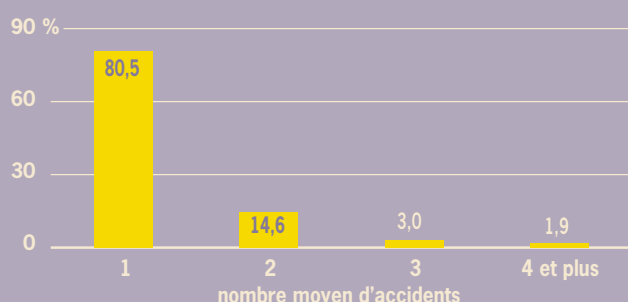


Figure 3 Répartition des accidents selon leur nombre au cours des douze derniers mois



déclaré avoir été victime d'au moins un accident de ce type (Tableau I) : 17,0 % d'hommes et 10,4 % de femmes. Les jeunes de moins de 25 ans sont davantage exposés aux accidents, le risque diminuant progressivement avec l'âge (Figure 2). Parmi les victimes, le nombre moyen d'accidents survenus au cours des douze derniers mois et suivis d'un acte médical est de 1,3 (Figure 3). Il ne diffère pas selon le sexe. En revanche, les plus jeunes (12-25 ans) déclarent, en moyenne, un nombre d'accidents plus élevé (1,5 versus 1,2 parmi les 26-75 ans).

Des spécificités par type d'accidents

Des différences significatives existent entre les hommes et les femmes pour toutes les grandes catégories d'accidents. Les premiers sont plus nombreux à déclarer des accidents de sport, de travail et de deux-roues à moteur, les secondes sont plus souvent victimes d'accidents domestiques et de voiture.

Les accidents de sport et de loisirs décroissent avec l'âge

Ce sont les accidents de sport ou de loisirs qui sont les plus souvent déclarés par les 12-75 ans, surtout si l'on ajoute ceux liés à la pratique du vélo et des divers engins à roulettes (Figure 4). On constate cependant une décroissance continue de ce type d'accidents avec l'âge des individus, qui correspond vraisemblablement à la diminution de la pratique sportive. À une exception près : les accidents de vélo se répartissent à la fois parmi les jeunes de 12 à 19 ans qui pratiquent davantage le VTT et parmi les plus âgés de 65 à

75 ans qui font du vélo de route (Figure 5).

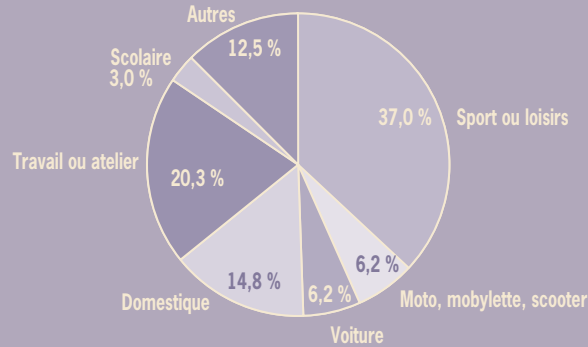
L'expérience limiterait les risques d'accidents des deux-roues à moteur

Pour les hommes comme pour les femmes, les accidents de moto, de scooter ou de mobylette sont les plus nombreux entre 15 et 19 ans, puis déclinent avec l'âge. Certes, les adolescents utilisent beaucoup ce moyen de transport, ce qui constitue une explication à cette proportion plus élevée pour ces âges, mais pas la seule. En effet, les garçons de 20 à 25 ans, qui sont deux fois moins nombreux à avoir fait du deux-roues motorisés au cours des douze derniers mois que les 15-19 ans (37,0 % versus 62,1 %), ont déclaré trois fois moins souvent ce type d'accidents (2,5 % versus 7,9 %). La diminution des accidents avec l'âge peut sans doute s'expliquer aussi par une moindre prise de risque, une meilleure maîtrise technique avec la pratique, une connaissance améliorée de la route et de ses dangers.

Les femmes, passagères accidentées en voiture

Les femmes sont deux fois plus nombreuses que les hommes à déclarer au moins un accident de voiture au cours de la dernière année (11,9 % versus 4,4 %), principalement à cause des chocs dont elles ont été victimes comme passagères (42,7 % versus 8,3 %). Pour les hommes, les deux tranches d'âge les plus à risque sont les 20-25 ans (7,6 % déclareront un accident de voiture versus 5,0 % pour 26-35 ans) et les personnes âgées de 65 à 75 ans (12,2 %). Pour les femmes, les déclarations les plus fréquentes sont recensées dans les tranches d'âge 26-35 ans et 55-64 ans (respectivement : 17,2 % et 13,8 %).

Figure 4 **Distribution des accidents selon leur nature**



Les accidents domestiques augmentent avec l'âge

Les accidents domestiques, qui interviennent à la maison ou autour, présentent une double particularité. Ils augmentent après 25 ans pour devenir réellement majoritaires à partir de 55 ans pour les hommes comme pour les femmes. Et, excepté pour les moins de 15 ans, ils sont toujours plus fréquents pour les femmes (Figure 6).

Figure 5 **Les accidentés selon le type d'accident, l'âge et le sexe**

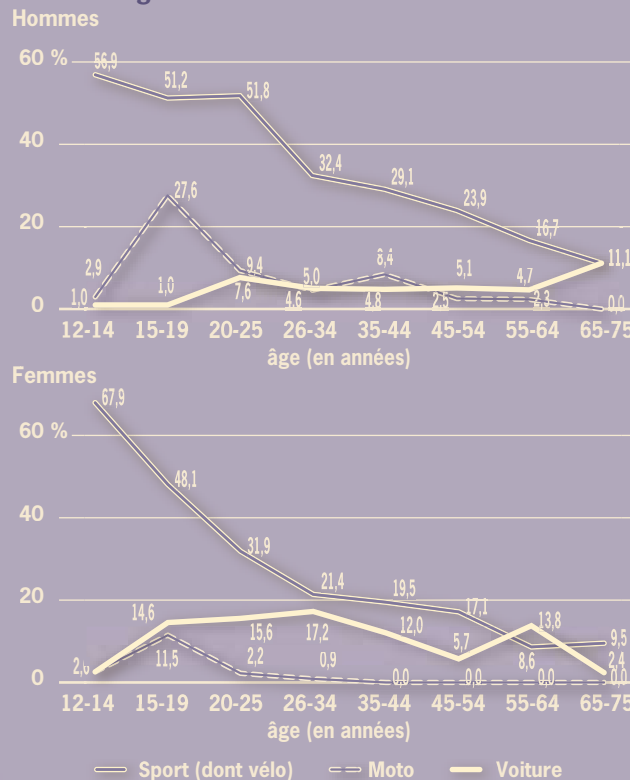
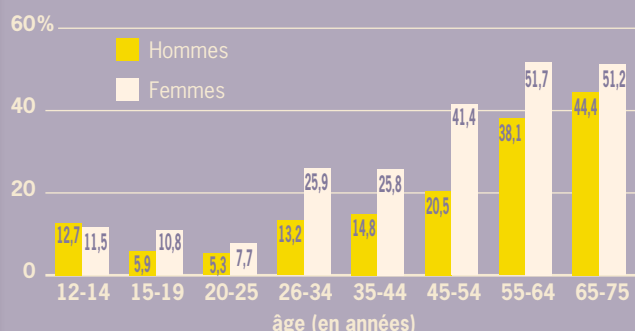


Figure 6 **Les accidents domestiques selon le sexe et l'âge**



Marie-Pierre Janvrin
Chargée d'études au CFES

Moyen de prévention efficace, le casque n'est porté que lorsqu'il est obligatoire

Les accidents de deux-roues (motorisés ou non), de patin à roulettes, de roller et de skate entraînent des blessures à la tête dans plus de 30 % des cas. Ce Baromètre s'est intéressé au port du casque pour ces pratiques, mesure de prévention efficace qui n'est obligatoire que pour les deux-roues motorisés.

Plus de neuf utilisateurs de deux-roues motorisés sur dix (92,3 %) ont déclaré avoir porté un casque lors de la dernière utilisation, sans variation selon le sexe ou l'âge. Mais les cyclistes ne sont que 8,0 % à s'être protégés.

Les hommes sont significativement plus nombreux que les femmes à être dans ce cas (11,8 % versus 4,0 %), ainsi que les très jeunes (14,0 % chez les 12-14 ans). Selon le type de vélo, le pourcentage de port du casque diffère : 9,9 % d'utilisateurs de VTT, 5,8 % pour le BMX et 5,2 % pour le vélo « classique ». Un Français sur dix (10,2 %) a déclaré avoir fait du roller, du patin à roulettes ou du skate au cours des douze derniers mois. Parmi eux, 10,7 % ont porté un casque la dernière fois, les hommes plus souvent que les femmes

(12,4 % versus 9,0 %). Ce sont les 12-14 ans qui se sont le plus protégés en faisant du roller ou du patin à roulettes (16,8 %) ou du skate (19,0 %). Les bénéficiaires du port du casque protecteur, en terme de diminution de gravité de ce type d'accidents, ont été démontrés dans de nombreux pays. Exception faite des deux-roues motorisés où l'utilisation du casque est obligatoire et plus largement répandue, ce type de protection est encore trop peu développé en France pour d'autres types d'activités.

méthodologie en bref

Le Baromètre santé est une enquête qui porte sur les connaissances, attitudes et comportements en matière de santé des personnes résidant en France. Sa répétition dans le temps — un tous les trois ans — permet de suivre les évolutions pour chaque thématique étudiée (au total, plus de douze sujets liés à la santé). Chaque fiche présente les premiers résultats sous forme simple et selon un croisement par l'âge et le sexe des individus interrogés (résultats non redressés). Les évolutions par rapport aux précédents Baromètres et des exploitations des plus complètes seront détaillées dans l'ouvrage « Baromètre santé » dont la parution est prévue en 2001.

Au total, neuf questions ont été posées sur la problématique des accidents. Elles explorent les accidents de la vie courante (domestiques, scolaires, de sport et de loisirs), les accidents de la circulation et les accidents du travail. La fréquence et le type d'accidents chez les 12 à 75 ans sont étudiés, ainsi que les comportements de prévention lors d'utilisation plus spécifique de deux-roues motorisés ou du vélo, roller, skate et patins à roulettes. Parmi les différents moyens de prévention, une question sur le port du casque permet de mesurer si l'émergence de ces sports de glisse s'accompagne de pratiques sécurisées.

principales caractéristiques

- Échantillonnage : aléatoire par téléphone
- Nombre d'enquêtés : 13 685
- Nombre de questions : 370
- Durée moyenne du questionnaire : 33 minutes
- Ménage éligible : domicile habituel au numéro composé et en France métropolitaine
- Individu éligible : personne âgée de 12 à 75 ans parlant le français
- Taux d'équipement téléphonique : supérieur à 95 %
- Taux de refus ménage : 25,1 %
- Taux de refus individu : 6,6 %
- Taux d'abandon : 1,9 %

Réalisation

Comité français d'éducation pour la santé
Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés

avec le concours :

- du ministère de l'Emploi et de la Solidarité (direction générale de la Santé, direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques),
- de l'Observatoire français des drogues et toxicomanies,
- de la Fédération nationale de la Mutualité française,
- du Haut Comité de la santé publique,
- de la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie,
- de la Fédération nationale des observatoires régionaux de la santé

Les fiches Baromètre santé 2000

- Méthodologie
- Perception de la santé
- Qualité de vie, santé mentale et environnement
- Pratique du sport et habitudes alimentaires
- Vaccinations : opinions et pratiques
- Tabac : consommation et perception
- Consommation d'alcool
- Usages de drogues illicites
- Les accidents et leurs victimes
- Violences physiques et prises de risques
- Comportements sexuels, contraception, MST et prévention du VIH
- Consommation de soins et prise en charge de la douleur
- Dépistage des cancers
- Les jeunes de 12 à 25 ans en Alsace
- Les jeunes de 12 à 25 ans dans le Nord - Pas-de-Calais
- Les jeunes de 12 à 25 ans dans les Pays de la Loire
- Les jeunes de 12 à 25 ans en Picardie